

Communiqué de presse

Résultats de la 5^{ème} édition de l'Audit croisé prise en charge médicamenteuse

Réseau Santé Qualité Risques, en partenariat avec l'OMÉDIT Hauts-de-France et France Assos Santé a organisé la 5^{ème} édition de l'audit croisé inter-établissements sur la prise en charge médicamenteuse en région Hauts-de-France.

Ouvert aux établissements de santé et aux EHPAD avec PUI de la région, la campagne 2018 a permis à 93 établissements de la région de participer à cet audit, mené d'octobre à décembre 2018.

Objectifs

Les objectifs de cet audit croisé sont de favoriser l'échange d'expériences dans les domaines de la qualité et de la gestion des risques entre les établissements et les professionnels de santé et de réaliser un état des lieux de la prise en charge médicamenteuse au niveau régional. Ce projet est l'opportunité d'identifier des axes d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Méthode

Chaque établissement, audité par un binôme d'auditeurs issu d'un autre établissement de la région, a pu bénéficier d'un diagnostic sur ses pratiques de :

- Management de la qualité et de la gestion des risques médicamenteux
- Dispensation des médicaments
- Prescription
- Administration des médicaments.

L'expérience patient a également été intégrée à cet audit, en introduisant un entretien avec 2 patients ou résidents, portant sur la perception de leur prise en charge médicamenteuse.

Résultats

Le 26 février, RSQR a convié l'ensemble des établissements qui ont participé à l'audit pour leur exposer les résultats. 58 professionnels sont venus assister à cette réunion de restitution. Ils ont ainsi pu prendre connaissance de l'ensemble des résultats régionaux. Par ailleurs, chaque établissement a reçu son rapport d'audit ainsi que chaque Groupement Hospitalier de Territoire (GHT).

Malgré une augmentation des exigences par rapport aux années précédentes, notamment sur le lien ville-hôpital et le parcours patient, les résultats régionaux sont satisfaisants avec une atteinte de 80% de conformité pour une majorité des thématiques.

	Taux de conformité 2018				Taux de conformité SANITAIRE	
	GLOBAL	SANITAIRE	EHPAD		2016	2014
MANAGEMENT QUALITE ET GESTION DES RISQUES	68%	71%	65%		82%	81%
DISPENSATION	89%	89%	86%		91%	89%
PRESCRIPTION DES MEDICAMENTS	82%	82%	82%		80%	78%

ADMINISTRATION DES MEDICAMENTS	85%	85%	83%		84%	79%
---------------------------------------	-----	-----	-----	--	-----	-----

Des niveaux de conformité différents ont été constatés sur le management qualité et gestion des risques dans les secteurs sanitaires et EHPAD, expliqués notamment par :

- Une culture qualité et gestion des risques moins développée dans le médicosocial que dans le secteur sanitaire
- La première participation des structures d'EHPAD au projet d'audit croisé prise en charge médicamenteuse.

Les pratiques des professionnels de terrain sont bien maîtrisées, même s'il reste encore à poursuivre la diffusion des bonnes pratiques et des dispositifs de sécurisation de la prise en charge médicamenteuse, afin que chacun se les approprie et les déploie de manière systématique, tous les jours, pour tous les patients.

Des groupes d'échanges de pratiques, notamment sur les interruptions de tâches et l'aide à l'administration de médicaments en EHPAD, vont être mis en place avec les adhérents du Réseau.

Réseau Santé Qualité Risques vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2020 pour la 6ème édition de l'Audit croisé prise en charge médicamenteuse.

Contact : Laurence ALLAEYS, Responsable Documentation / Communication

[Réseau Santé Qualité Risques](#)

lallaey@rsqr-hdf.com

Tél : 03.28.55.90.82